

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 2021



DÉCLARATION INITIALE
en cas de création d'établissement ou de changement
d'exploitant intervenu en 2020

DÉPARTEMENT	GIRONDE
COMMUNE DU LIEU D'IMPOSITION	BORDEAUX

TIMBRE À DATE DU SERVICE

L'établissement est hors ZAE

SIE BORDEAUX
EQUIPE IFU
RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX

1337-000967-0001-01

eco/pli 67 STRASBOURG PIC 30.11.20 CI 1500
M PASQUET STEPHANE PIERRE
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Renvoyez un exemplaire AVANT LE 1^{er} JANVIER 2021 au service des impôts des entreprises ci-dessus,
auquel vous pouvez vous adresser pour tout renseignement.

ACCUEIL : Horaires disponibles sur impots.gouv.fr

ou téléphonez au :

05 56 24 80 94

ou messagerie :

sie.bordeaux@dgfip.finances.gouv.fr

A1 Identification de l'entreprise

COMPLÉTER ou RECTIFIER dans la partie droite les mentions absentes ou erronées

Dénomination ou nom et prénom

M PASQUET STEPHANE PIERRE

1

Activités exercées

Activites non commerciales diver

2

Adresse dans la commune

24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

3

Adresse où doit être envoyé l'avis d'imposition en cas d'édition sous format papier

4

Numéro SIRET de l'établissement

44167325800048

5

Code de l'activité de l'établissement (NACE)

99990

6

Inscription au répertoire des métiers et de l'artisanat

NON

7

OUI

NON

Comptable de l'entreprise

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

A2 Activité professionnelle exercée de mon domicile ou exercée en clientèle

Si vous ne disposez d'aucun autre local, cochez la case



Précisez la surface occupée pour les besoins
de l'activité exercée à domicile :

Nom et adresse de la personne ayant établi la déclaration si elle ne fait
pas partie du personnel salarié de l'entreprise.

À Bordeaux
Signature

le 08/12/2020

Téléphone :

Adresse électronique :

A3 Origine de l'établissement (case à cocher)☒ Création d'établissement☐ Début d'activité☐ Transfert d'activité☐ Acquisition d'établissement☐ Apport☐ Scission☐ Fusion**A4** Identification de l'ancien exploitant 1

Dénomination ou Nom et Prénom

Activité exercée

B1 Renseignements pour l'ensemble de l'entreprise Période de référence : année civile 2019 ou exercice de 12 mois clos en 2019

Entreprise créée en 2020

Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)	1	01/07/2020
Effectif au cours de l'année civile 2020 2	2	1 , 0
dont Apprentis sous contrat	3	
dont Handicapés physiques	4	
Salariés affectés à une activité artisanale	5	
Chiffre d'affaires HT ou recettes HT estimés pour 2020	6	2 300 €
Ajustement à l'année 3	7	(ligne 6) x 12 1 150 €
Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation estimées pour 2020 4	9	
Ajustement à l'année 3	10	(ligne 9) x 12

Entreprise existante en 2019

Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)	12	/...../.....
Effectif au cours de l'année civile 2019 2	13	
dont Apprentis sous contrat	14	
dont Handicapés physiques	15	
Salariés affectés à une activité artisanale	16	
Chiffre d'affaires HT ou recettes HT en 2019 (ou de l'exercice clos en 2019, lorsque sa durée est égale à 12 mois mais ne coïncide pas avec l'année civile)	17	
Ajustement à l'année 3	18	(ligne 17) x 12
Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation en 2019 4	20	
Ajustement à l'année 3	21	(ligne 20) x 12

B2 Renseignements pour l'établissement

Nombre de salariés employés par l'établissement au cours de l'année civile 2020 5	1	1 , 0
Activités à caractère saisonnier, indiquer la durée d'exploitation en semaines (cocher la case) 6		Durée d'exploitation pour le nouvel établissement en 2020 (en semaines)
		Durée d'exploitation normalement prévue en 2021 (en semaines)
Micro-entrepreneur bénéficiant du régime micro-social prévu à l'article L. 133-6-8 du code de la sécurité sociale (cocher la case) 7	☒	Indiquer la date d'entrée dans le statut de micro-entrepreneur (jj/mm/aaaa)
Activité professionnelle exercée à temps partiel ou pendant moins de 9 mois de l'année, cocher la case	5	
En cas d'éolienne produisant de l'énergie électrique, cocher la case 8	6	
Date de raccordement au réseau de l'installation produisant de l'énergie électrique (jj/mm/aaaa) 9	7	/...../.....
Pour les ouvrages hydrauliques, indiquer le prorata hydraulique relatif à la commune d'imposition (nombre avec deux chiffres après la virgule) 10	8	 %

C Biens du nouvel établissement passibles d'une taxe foncière 11

Informations **obligatoires** sauf si elles ont été fournies en réponse à la lettre d'accueil adressée par l'administration lors de la prise en compte de la création de l'établissement. En vertu de l'article 1729 B.2 du code général des impôts, les omissions ou inexactitudes constatées dans un document qui doit être remis à l'administration fiscale entraînent l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexactitude sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 10 000 €. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle.

Bien n° 1	
Nature du bien 12	1 maison (chez moi)
Adresse du bien	2 24, avenue d'Arès - 33000 Bordeaux
Situation du bien (bâtiment, étage, escalier)	3 RDC
Le cas échéant, numéro de lot dans la copropriété	4 6
Identité de l'occupant précédent	5
Date de début d'occupation du bien	6 mars 2014 à titre personnel.
Superficie totale des locaux en m ²	7 40 m ²
Détail (en m ²) de l'affectation de la superficie à usage :	
- Professionnel	8 -
- Industriel	9 -
- Commercial	10 -
- Habitation	11 40 m ²
Détail (en m ²) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :	
- Magasin	12 -
- Entrepôt	13 -
- Bureaux	14 -
- Autres à préciser	15 -
Vous êtes :	
- Propriétaire	16 ☒
- Locataire	17 ☐ Nom et adresse du propriétaire :
Dans l'affirmative, veuillez joindre la copie du bail et préciser le nom et l'adresse du propriétaire	
- Sous-locataire	18 ☐ Nom et adresse du propriétaire :
Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, du titulaire du bail et joindre le contrat de sous location	- Nom du titulaire du bail :
- En domiciliation commerciale	19 ☐ Nom et adresse du propriétaire :
Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat de domiciliation commerciale	- Nom de la société hébergeante :
- En domiciliation à titre gratuit	20 ☐ Nom et adresse du propriétaire :
Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat ou la convention de domiciliation	- Nom de la société hébergeante :
Si vous partagez des locaux, veuillez indiquer le nom des autres utilisateurs	21
Si vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle, précisez leur nombre et leur adresse si cette dernière est différente de celle de votre activité professionnelle.	22 ☐ Nombre de places : Adresse :
Si vous êtes membre d'une SCM, veuillez indiquer le SIREN de la SCM et la surface du bien occupée à titre privatif	23 SIREN : Surface en m ² :
Si vous êtes loueur en meublé, précisez la nature du local loué :	
- local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme »	24 ☒ 20, bd Paul Juin - 13 (Marseille) Géré par ODALYS
- local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1° et 2° de l'art. 1459 du CGI	25 ☐
- autre local loué meublé	26 ☐
Pour les biens bénéficiant de la réduction prévue à l'article 1518 A bis du CGI, indiquer le pourcentage de réduction (100, 75, 50 ou 25) et la 1 ^{re} année d'entrée du bien dans la base d'imposition. 13	27 - Pourcentage de réduction : - 1 ^{re} année d'entrée du bien :

D Exonérations et abattements

Si vous remplissez les conditions, veuillez indiquer l'exonération (CFE et/ou CVAE) pour laquelle vous désirez opter en cochant dans la partie de droite les cases correspondant à votre choix (une seule ligne de choix possible)

EXONÉRATIONS ACCORDÉES SUR DÉLIBÉRATIONS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

		CFE	CVAE 14
Entreprises de spectacles vivants (art. 1464 A -1° du CGI) 15		1	2
Établissements de spectacles cinématographiques (art. 1464 A -3° à -4° du CGI) 16	- dont le nombre annuel d'entrées est inférieur à 450 000 (art. 1464 A -3° du CGI)	3a	4a
	- dont le nombre annuel d'entrées est inférieur à 450 000 et qui bénéficient d'un classement « art et essai » (art. 1464 A -3° bis du CGI)	3b	4b
	- autres que ci-dessus (art. 1464 A -4° du CGI)	3c	4c
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) dans le cadre : 17 (préciser le régime d'exonération, une seule ligne possible)	- du régime de l'article 44 sexies du CGI	5a	6a
	- du régime de l'article 44 septies du CGI	5b	6b
	- du régime de l'article 44 quindecies du CGI	5c	6c
« Jeunes entreprises innovantes » ou « jeunes entreprises universitaires » (art. 1466 D du CGI) 18		7	8
Exonération en faveur des caisses de crédit municipal (art. 1464 du CGI) 19		9	10
Médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires ruraux (art. 1464 D du CGI) 20		11	12
Sociétés coopératives agricoles (art. 1464 E du CGI) 21		13	14
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée : 15			
Pour chacun de ces biens, préciser par un pourcentage la proportion du local concerné affectée à l'activité exonérée : 16 %			
Établissements situés dans une zone de revitalisation	des centres-villes (art 1464 F du CGI) 22	17a	18a
	des commerces en milieu rural (art. 1464 G du CGI) 23	17b	18b
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée : 19			
Pour chacun de ces biens, préciser par un pourcentage la proportion du local concerné affectée à l'activité exonérée : 20 %			
Activités gérées par des services d'activités industrielles et commerciales (art. 1464 H du CGI) 24		21	22
Indiquer la date de début de gestion : 23			
Librairies 25	- indépendantes de référence (art. 1464 I du CGI)	24	25
	- autres (art. 1464 I bis du CGI)	26	27
Établissements situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (art. 1466 A-I du CGI) 26		28	29
Établissements situés dans les zones de restructuration de la défense (art. 1466 A-I quinquies B du CGI) 27		30	31
Disquaires indépendants (art. 1464 M du CGI) 28		32	33
Exonération de 100 % de la valeur locative des installations antipollution passibles de taxe foncière et des matériels passibles de taxe foncière destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit (art. 1518 A du CGI) 29		34	
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée : 35			
Abattement de 50 % de la valeur locative des biens passibles de taxe foncière affectés à des activités de recherche industrielle 30		36	
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée : 37			

EXONÉRATIONS ACCORDÉES DE DROIT SAUF DÉLIBÉRATIONS CONTRAIRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

		CFE	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'emploi à redynamiser (art. 1466 A-I quinquies A du CGI) 31		38	39
Petites entreprises commerciales situées dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (art. 1466 A-I septies du CGI) 32		40	41
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée : 42			
Pour chacun de ces biens, préciser par un pourcentage la proportion du local concerné affectée à l'activité exonérée : 43 %			
Exonération en faveur de certaines locations en meublé (art. 1459-3° du CGI) 33		44	45
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée : 46			
Établissements situés dans les départements d'outre-mer (art. 1466 F du CGI) 34		47	48
Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement auquel vous avez droit : - Abattement taux normal 49 ☐ - Abattement taux majoré 50 ☐			

Option pour l'encadrement communautaire 35

51

AUTRES EXONÉRATIONS DE DROIT

		CFE	CVAE
Exonération des diffuseurs de presse spécialistes (art. 1458 bis du CGI) 36		52	53
Exonération en faveur des jeunes avocats (art. 1460-8° du CGI) 37		54	55
Exonération de l'activité de production de biogaz, d'électricité et de chaleur par méthanisation, réalisée dans les conditions prévues à l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime (art. 1451-I-5° du CGI) 38		56	57
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée : 58			
Exonération de droit (et facultative en cas de délibération de votre collectivité locale) des établissements situés dans : 39	- un bassin urbain à dynamiser (art. 1463 A du CGI)	59a	60a
	- une zone de développement prioritaire (art. 1463 B du CGI)	59b	60b
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée : 61			
Pour chacun de ces biens, préciser par un pourcentage la proportion du local concerné affectée à l'activité exonérée : 62 %			

Exonérations nécessitant une déclaration spécifique n° 1465-SD disponible sur le site impots.gouv.fr

		CFE	CVAE
Exonération relative aux opérations réalisées dans les zones... 40	- d'aide à finalité régionale (art. 1465 du CGI)	63	64
	- d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises (art. 1465 B du CGI)	65	66
	- de revitalisation rurale (art. 1465 A du CGI)	67	68